

**DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES**

Les personnes intéressées sont priées de noter qu'elles pourront être entendues par les membres du conseil d'arrondissement qui statueront, en vertu du *Règlement sur les dérogations mineures (CA-24-008)*, sur des demandes approuvant :

- pour la construction d'un bâtiment résidentiel au 1210, rue Redpath-Crescent sur le lot 1 341 178 du cadastre du Québec, une dérogation permettant un rez-de-chaussée situé au deuxième niveau de plancher hors sol par rapport au niveau du trottoir, et ce, en dérogation à l'article 5 du *Règlement d'urbanisme de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1146347078];
- pour la transformation du bâtiment sis au 1417, avenue Argyle sur le lot 1 851 359 du cadastre du Québec, une dérogation permettant un escalier d'issue dans la marge arrière situé à la ligne « 0 » plutôt qu'à une distance de 1,2 m, et ce, en dérogation à l'article 370 du *Règlement d'urbanisme de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1146347072];
- pour l'immeuble situé au 2045, rue Peel, une dérogation permettant la construction d'une verrière de 2 étages au lieu du maximum de 1 étage permis en saillie de la façade avant, et ce, notamment en dérogation à l'article 372 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* [dossier 1146347082];

La séance du conseil d'arrondissement au cours de laquelle sera étudiée cette demande aura lieu le mardi 14 octobre 2014, à 19 h, à la salle du conseil de l'arrondissement, au 800 boulevard de Maisonneuve Est, rez-de-chaussée.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relativement à ces demandes peut communiquer avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545 et en mentionnant les numéros de dossier indiqués précédemment.

Montréal, le 27 septembre 2014

Le secrétaire de l'arrondissement de Ville-Marie  
M<sup>e</sup> Domenico Zambito

*Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : [www.ville.montreal.qc.ca/villemarie](http://www.ville.montreal.qc.ca/villemarie)*